



Fédération Française de Rugby

COMITE DE BOURGOGNE



COMMISSION DES CLUBS TERRITORIAUX

Compte-rendu de la réunion du jeudi 18 décembre 2015

Membres présents : Jérôme GIRARDON (71, 3/4S), Richard OUDOT (71, 1S), Luc GORCE (89, 1S), Bernard CHEVALIER (21, 2S), José REAL (52, 2S), Thierry LAFFAY (89, PH), Johann JANES (21, PH), Marc CHARPENTIER (21, H)

Membres excusés : Jean-Pierre BOUILLOT (71, H), Pascal KUHAR (58, 2S), Philippe ISSARD (58, 3/4S)

Invité : Jean-François CONTANT

Secrétaire de Séance : Johann JANES

La réunion débute à 19h

1. CHAMPIONNAT U14

- **CPS** : l'apprentissage du jeu à XV amène l'apparition des différents postes notamment pour les Avants. La formation des joueurs de cette catégorie, la validation aux postes ainsi que les formations arbitrage chargent fortement le calendrier des jeunes pour qui la réussite scolaire reste une priorité. Certains débutants se découragent même devant cette lourdeur. La CCT propose d'anticiper certains CPS que les U12 pourraient travailler et éventuellement valider en fin de saison. A soumettre au Bureau Directeur du Comité ainsi qu'à la Commission Médicale.
- **Début de Championnat** : les Forums des Associations se déroulant traditionnellement le premier week-end de septembre, cette date n'apparaît pas appropriée pour une journée de compétition.
- **Poules** : le brassage des poules par niveau reste apprécié. Cela permet de poursuivre l'apprentissage des jeunes tout en assurant la compétitivité de chaque équipe.

2. CHAMPIONNAT U16

- **1^{ère} L** : Les joueurs débutant le rugby dans cette catégorie peuvent se retrouver aux postes de 1^{ère} Ligne sans avoir validé leur formation contrairement aux U14. Cette situation ambiguë, ne s'accorde pas avec la politique de sécurité du joueur de plus en plus grandissante. Faut-il envisager des CPS dans ce cas ?

3. CHAMPIONNAT U16 – U18

- **Teulière B – Phliponeau** : les poules U16 sont couplées avec les poules U18 pour simplifier la logistique des clubs, la majorité des équipes étant issus de rassemblement. Toutefois la logique n'est pas toujours respectée et le lieu des rencontres n'est pas toujours le stade le plus proche. Le temps de trajet pourrait donc être réduit, la facture de transport également (car, essence, péage). Pis, les rencontres ont parfois lieu sur 2 sites différents plutôt que de faire un lever de rideau et de simplifier l'organisation du club recevant.
- **Début de Championnat** : les membres de la CCT sont unanimes, chaque club rencontre les mêmes difficultés concernant le retour des licences cependant il convient de ne pas reculer le démarrage du championnat de fin septembre à fin octobre. Profitons des terrains et des spectateurs avant l'arrivée de l'automne. De plus, nous n'avons pas de certitude sur un changement d'attitude des joueurs malgré l'augmentation du délai pour la réalisation des licences.
- **Cartons rouges** : Afin de simplifier la gestion des effectifs, d'éviter les erreurs de dates de requalification (et les réclamations), la CCT propose que l'arbitre retire la licence de tout joueur ayant reçu un carton rouge comme c'est le cas pour les compétitions Séniors. La licence reste actuellement dans les clubs.

4. CHAMPIONNAT U18

- **Balandrade** : Le président Contant rappelle que cette catégorie est réservée aux Clubs Fédéraux (critère obligatoire). Contrairement aux Phliponeau, un rassemblement n'est pas autorisé en Balandrade. Si certains Clubs Territoriaux veulent faire participer leurs joueurs, ils doivent soit procéder à un tutorat soit les faire muter. Pour ce dernier cas, une Convention avec Garantie de Retour à déjà prouvée son efficacité au sein de notre Comité.

5. SELECTION U26

- **CD** : Les joueurs ont parfois le sentiment que la sélection est faite avant qu'ils ne se déplacent au 1^{er} rassemblement pour montrer leur valeur et leur implication d'où une hésitation à participer chaque année
- **CD** : Les délais de prévenance des clubs pour le 1^{er} rassemblement reste souvent court (quelques jours) et ne permet pas à tous les joueurs de s'organiser. La CCT propose que les dates des détections soient insérées dans le calendrier prévisionnel joint au Règlement Sportif en début de saison, comme c'est le cas des challenges U26.
- **Challenge Pierrot** : RAS, les participants sont ravis de cette expérience
- **Bourgogne** : Les Clubs sont satisfaits de l'organisation et de la logistique autour des U26 Bourgogne

6. RELATIONS AVEC LES COMITES DEPARTEMENTAUX

- Les représentants sont satisfaits de la gestion des compétitions et du fonctionnement des CD 21, 52 et 89.
- Très peu d'implication du CD71 avec les Clubs
- Les 2 représentants de la Nièvre sont absents de la réunion, la CCT ne se prononce pas.

7. CHAMPIONNAT SENIOR

- **Début de Championnat** : la Commission propose que le championnat ne débute pas avant le 20 septembre afin de permettre la tenue de rencontres amicales au Club, le retour des AS des joueurs (toujours laborieux) et le délai nécessaire au Comité à l'établissement des licences après réception des AS. En effet, beaucoup de clubs territoriaux ne voient le retour des joueurs que fin août, début septembre.
- **Tutorat** : Les membres de la Commission sont unanimes quant au trop long délai administratif de traitement des dossiers de tutorat en début de saison (3 semaines). Des joueurs ont ainsi été privé de terrain jusqu'à début octobre. A ce jour, toutes les demandes doivent être validées par la FFR et la

commission nationale concernée ne se réunit pas assez régulièrement au regard du nombre de demande des différents Comités. Le président Contant nous informe qu'il va proposer à la FFR que les demandes de tutorat intra-Comités soient traitées par ledit Comité concerné.

- **Saisie des Résultats** : la saisie des résultats des rencontres est effectuée tardivement, jusqu'à 48h après le coup de sifflet final. Cette tâche incombant aux arbitres devrait être réalisée au plus tard dans la soirée du jour de la rencontre. Rappel : chaque club peut également saisir les scores de ses rencontres sauf en cas de Match à Effectif Incomplet ou de Forfait.
- **Coupe du Monde** : La coupure de 5 semaines pour cause de Coupe du Monde a eu quelques conséquences négatives pour les clubs. Une journée de Championnat a été programmée le dimanche de la Toussaint. Pas un problème en soit sauf que les déplacements en car ont été majorés pour cause de jour férié. Pas toujours évident pour les finances. Les clubs ont fait le même constat, à savoir peu de présence aux entraînements pendant cette période, une perte du bénéfice du travail foncier de début de saison, des blessures consécutives à ces 2 facteurs. L'avantage, non contesté, est la libération des joueurs pour les détectations et les sélections U26.
- **Composition des poules** : Même si une poule comptant 11 pensionnaires permet d'obtenir une recette supplémentaire, cela complique le calendrier et laisse peu de dates de repli et de coupure. Certains clubs enchainent 4 dimanches de compétitions consécutivement. La CCT propose toutefois que cette particularité, exceptionnelle, ne doit s'appliquer qu'à la poule Honneur, représentative de l'élite sportive.
- **Réserves à XV** : Les réserves à XV en Honneur jouent 80mn. Le début de la rencontre n'a pas souvent lieu à 13h30 (remplissage des feuilles de match par les équipes – contrôle des licences) et conduit à retarder le début du match de l'équipe première. Marc Charpentier propose d'avancer le début des rencontres à 13h15 tout en rappelant au Club que la feuille de match doit être présentée aux arbitres 30mn avant le début des rencontres.
- **Refus de Montée** : JF Contant rappelle que la décision prise par le Comité Directeur, dans ce cas, est le maintien du club au niveau supérieur, qui aurait dû être relégué, et non la promotion du club classé juste après celui refusant la montée.
- **Arbitrage** : La CCT reconnaît que le niveau a fortement progressé ces dernières années, tout comme le respect des clubs envers les arbitres. La charte de l'arbitrage a certainement contribué à ce résultat.
- **LCA** : Les réserves PH & H étant dirigées par des arbitres officiels et non plus des LCA comme précédemment, ces derniers, moins sollicités, sont devenus moins performant. Toutefois, les LCA sont appelés à remplacer l'arbitre officiel en cas de blessure pendant une rencontre, en l'absence d'arbitre fédéral ou régional dans l'enceinte. Les Clubs souhaitant postuler à l'accueil des compétitions de Championnat de France conserve l'obligation de présenter 2 LCA (ou arbitres sous réserve de leur disponibilité le jour de la rencontre).
- **Arbitres & RF** : Afin d'éviter tout sentiment de partialité (généralement infondé et injustifié), la CCT propose la mixité Bourgogne - Franche Comté entre Arbitre et Représentant Fédéral en cas d'opposition de 2 clubs appartenant à ces 2 Comités.

8. CHAMPIONNAT PF FEMININES A VII

- **Journées de compétitions** : 2 phases sont prévues cette année. Une phase préliminaire composée de 5 jours de compétitions, 1 phase qualificative ou de classement de 5 journées supplémentaires. Contrairement à la saison précédente (seulement 4 journées), les clubs sont satisfaits de l'« optimisation » de la licence Sénior pour cette catégorie.
- **Arbitres** : La CCT se pose la question de l'éthique lorsqu'un arbitre licencié dans un des clubs présents sur le plateau dirige les rencontres de la journée. Cela s'est produit une fois sans qu'aucun événement de partialité ne soit remonté.

9. FINANCES DES CLUBS

- **Mutations** : La CCT revient sur l'annonce faite lors de l'AG de juin 2015 à Autun. Le Président Contant assure que le Comité veille au respect de cette mesure et que les Clubs endettés, qui ne sont pas à jour de leur cotisation, se voient refuser toute demande de mutation de joueur.

10. CNDS, CENTRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT

- Les dossiers CNDS apparaissent de plus en plus compliqués, décourageants certains dirigeants devant la lourdeur administrative.
- Cependant, le rapprochement des Régions conduisant probablement à la réduction des budgets dédiés aux Sports, les Clubs devront être encore plus rigoureux dans la préparation de leur dossier pour prétendre à une subvention.
- Afin d'être plus au fait des subtilités de ces dossiers mais aussi partie prenante de la politique des commissions territoriales du CNDS, la CCT propose que le Rugby y soit représenté par nos Clubs, nos CD ou directement par le Comité de Bourgogne.

11. SECURITE DU JOUEUR

- **Commotion Cérébrale** : la CCT reconnaît une forte sensibilisation des clubs sur ce sujet cependant la détection des commotions cérébrales n'est pas toujours évidente pour les éducateurs ou entraîneurs jeunes. Le sportif l'emporte souvent sur le médical. Il convient de rappeler aux clubs et dirigeants (message par le site du Comité ?) que le Protocole Commotion est téléchargeable sur le site de la FFR. Il devrait être affiché dans les clubs et joint à toute pharmacie terrain.

La réunion se termine à 21h30.

La prochaine commission est prévue jeudi 12 mai à 19h.

La Commission des Clubs Territoriaux